

**CAMELIA MANOLESCU**



**CAMELIA MANOLESCU**

**LA LITTÉRATURE FRANÇAISE  
DÈS ORIGINES  
AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE**



**EDITURA UNIVERSITARIA  
Craiova, 2020**

Referenți științifici:

Conf.univ.dr. Daniela DINCĂ

Lect.univ.dr. Valentina RĂDULESCU

Copyright © 2020 Editura Universitaria

Toate drepturile sunt rezervate Editurii Universitaria

**Descrierea CIP a Bibliotecii Naționale a României**  
**MANOLESCU, CAMELIA**

**La littérature française dès origines au XVIIe siècle /**

Camelia Manolescu. - Craiova : Universitaria, 2020

Conține bibliografie

ISBN 978-606-14-1576-2

82.09

© 2020 by Editura Universitaria

Această carte este protejată prin copyright. Reproducerea integrală sau parțială, multiplicarea prin orice mijloace și sub orice formă, cum ar fi xeroxarea, scanarea, transpunerea în format electronic sau audio, punerea la dispoziția publică, inclusiv prin internet sau prin rețelele de calculatoare, stocarea permanentă sau temporară pe dispozitive sau sisteme cu posibilitatea recuperării informațiilor, cu scop comercial sau gratuit, precum și alte fapte similare săvârșite fără permisiunea scrisă a deținătorului copyrightului reprezintă o încălcare a legislației cu privire la protecția proprietății intelectuale și se pedepsesc penal și/sau civil în conformitate cu legile în vigoare.

## **AVANT-PROPOS**

Cette synthèse, issue d'une nécessité pédagogique et d'un travail de recherche théorique, a été conçue comme un passage en revue de la littérature française dès le Moyen Age jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, par genres littéraires.

Nous avons essayé de définir les courants littéraires qui caractérisent cette période mouvementée et de mettre en évidence les auteurs les plus connus et leurs œuvres les plus importantes qui ont influencé les époques.

Source pour les étudiants de la I<sup>ère</sup> année Licence Lettres, pour les professeurs du secondaire, de même que pour tous ceux qui aiment la littérature, notre étude analyse les particularités thématiques et formelles, les éléments novateurs, les codes rhétoriques, les techniques narratives, les structures poétiques, le statut de l'artiste à l'époque, le dynamisme des formes littéraires qui gouvernent ces siècles.

Choissant comme méthode l'analyse par genres littéraires, nous avons senti le besoin d'établir une évolution temporelle dans le déroulement de la littérature, un ordre chronologique si nécessaire dans l'économie d'un parcours de l'histoire littéraire. Le Moyen Age, le XVI<sup>e</sup> siècle sont ainsi expliqués à travers les notions d'art, de civilisation, d'histoire pour arriver finalement à la grande littérature.

L'auteur



# **LE MOYEN ÂGE**



## CADRE HISTORIQUE ET THÉORIQUE

Pour les historiens<sup>1</sup>, le *Moyen Age* comprend la période qui s'étend de la chute de l'Empire romain d'Occident (476) jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs (1453). Ces siècles constituent l'âge intermédiaire entre l'Antiquité et les Temps modernes.

Un monde nouveau naît: c'est l'époque de l'apparition et du déclin du mode de production féodal et des relations féodales<sup>2</sup>, de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492), des voyages de Vasco de Gama, des guerres d'Italie qui permettent la pénétration de l'esprit de la Renaissance italienne en France et qui provoquent un renouveau des lettres et des arts.

L'histoire de la langue et de la littérature se lie à l'histoire politique<sup>3</sup>. Hugues Capet, celui qui a fondé la dynastie des Capétiens, est le premier roi de France qui ait parlé le *roman* qui deviendra le *français*. Le triomphe du *francien*, qui était le dialecte de l'Île-de-France, se transforme en triomphe du domaine royal.

La conquête de l'Italie du Sud et de la Sicile (1053), de l'Angleterre par les Normands (1066) impose le dialecte *anglo-normand*. *La Guerre de Cent ans* (1337-1453) annonce le sentiment national moderne.

Les rois les plus importants de cette période, Louis VI (1108-1137), Philippe Auguste (1180-1223), Louis IX (1226-1270), Philippe le Bel (1285-1314), Charles V (1364-1380), Louis XI (1461-1483), contribuent, par leur effort conjugué, à la constitution de l'unité nationale et au développement des lettres et des arts.

---

<sup>1</sup> André, Lagarde, Laurent, Michard, *Moyen Age* (les grands auteurs du programme), Paris, Bordas, 1963, p. III.

<sup>2</sup> Ion, Angela (coord.), *Histoire de la littérature française*, București, Tipografia Universității din București, 1981, p. 29.

<sup>3</sup> André, Lagarde, Laurent, Michard, *Moyen Age* (les grands auteurs du programme), Paris, Bordas, 1963, p. III.

Le Moyen Age<sup>4</sup> est l'époque de la féodalité; tout est fondé sur le lien de *vassal à suzerain*, sur la condition du paysan fixée par le *servage*. C'est une société militaire avec des mœurs très rudes. Une opposition profonde se crée entre la *noblesse* et les *bourgeois* des villes, entre *l'esprit aristocratique*, caractérisé par la grandeur chevaleresque, la délicatesse de l'amour courtois et *l'esprit bourgeois* ou populaire, avec sa verve comique et satirique.

Cette période se caractérise aussi par un esprit religieux concrétisé dans les *Croisades*, vues au commencement comme des entreprises folles et totalement désintéressées; mais elles se transforment en esprit d'aventure et en soif de conquêtes matérielles et annoncent l'histoire et l'exotisme dans la littérature. C'est Saint Louis qui leur attribue un sens religieux.

Avec les *Chansons de geste* on assiste à un véritable développement de la littérature française.

Le XIII<sup>e</sup> siècle annonce la naissance des *premières universités*<sup>5</sup>: l'Université de Paris, instituée par Philippe Auguste en 1200; en 1252 Robert de Sorbon lui adjoint le « Collège » et elle continue son existence sous le nom de Sorbonne.

Le XIII<sup>e</sup> siècle se caractérise par l'éclosion de la pensée religieuse et de la réflexion philosophique, le XIV<sup>e</sup> siècle annonce une poésie nouvelle, raffinée et savante, le XV<sup>e</sup> siècle, annonce l'apparition des temps modernes.

Le Moyen Age fait voir des monuments importants de *l'architecture romane* (le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècles) et *gothique* (à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle). Les cathédrales gothiques<sup>6</sup> sont des témoignages du mysticisme de leurs créateurs; elles ont transmis, avec leurs statues, leurs bas-reliefs et leurs vitraux, des documents réels sur le costume, les mœurs, la vie et l'imagination des ancêtres.

La *tapisserie* du XV<sup>e</sup> siècle est une illustration parfaite de la poésie de Charles d'Orléans mais il ne faut pas oublier la peinture médiévale, même si elle est très pauvre, ni les *fresques*, ni les *enluminures des manuscrits*, ni les *miniatures* ou les *manuscrits*

---

<sup>4</sup> André, Lagarde, Laurent, Michard, *Moyen Age* (les grands auteurs du programme), Paris, Bordas, 1963, p. IV.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid.

*calligraphiés* par des clercs avec minutie ou *l'imprimerie*, en France, à ses débuts en 1470<sup>7</sup>.

Le Moyen Age a été soit renié par la Renaissance, soit ignoré ou traité comme une époque barbare<sup>8</sup> par le XVII<sup>e</sup> siècle, soit rejeté par le XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est le XIX<sup>e</sup> siècle et le romantisme qui ont demandé l'étude de cette époque et de ses créations littéraires.

---

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> André, Lagarde, Laurent, Michard, *Moyen Age* (les grands auteurs du programme), Paris, Bordas, 1963, p. V.



**Chapitre I<sup>er</sup> :**  
**LES TEXTES NARRATIFS**  
**DU MOYEN ÂGE**



## 1.1. LES PREMIERS TEXTES

*Les premiers textes*<sup>9</sup> conservés en langue romane sont les ***Glossaires de Reichenau et de Cassel*** (le premier, de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, est un dictionnaire latin-roman, le second, de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle ou du début du IX<sup>e</sup> siècle, est un dictionnaire roman-germanique) et un bref document à caractère juridique, ***Les Serments de Strasbourg***, un traité d'alliance, conclu le 14 février 842, à Strasbourg entre Charles le Chauve et son frère Louis le Germanique, contre leur frère Lothaire<sup>10</sup> et prononcé devant leurs soldats.

C'est le 14 février 842 que, se rencontrant à Strasbourg, deux des fils de Louis le Pieux (mort en 840), Louis le Germanique et Charles le Chauve, qui, après avoir gagné sur leur frère Lothaire la bataille de Fontanet (841), voulaient resserrer davantage leur union, ont juré alliance devant leurs armées. Pour que les soldats fussent témoins de leur pacte, Louis le Germanique prononça le serment en langue romane et Charles le Chauve en langue tudesque.

Ce précieux document, conservé par un historien du temps, Nithard, dans son ***Histoire des divisions entre les fils de Louis le Débonnaire*** (en indiquant les formules romanes et germaniques), est le premier texte de la langue romane, devenue la langue française.

Voilà le texte du *serment de Louis le Germanique* et la traduction française, d'après l'historien Nithard:

« *Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift,*

---

<sup>9</sup> Marcel Braunschvig, *Notre littérature étudiée dans les textes*, Paris, Armand Colin, 1935, p. 6.

<sup>10</sup> Ion, Angela (coord.), *Histoire de la littérature française*, București, Tipografia Universității din București, 1981, p. 50.

*in o quid il mi altresì fazet, et ab Ludher nul plaidnunquam  
prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit. »*

(Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir de ce jour, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles que voici, par mon aide et en quelque chose, ainsi qu'on doit justement soutenir son frère, à condition qu'il m'en fasse autant, et avec Lothaire je ne prendrai jamais aucun arrangement, qui, par ma volonté, soit au détriment de mon frère Charles que voici.)<sup>11</sup>

*et la déclaration de l'armée de Charles le Chauve:*

*« Si Lodhuwigs sagement que son fradre Karlo jura  
conservat, et Karlus meos sendra de suo part non la stanit, si  
jo returnar non lint pois, ne jo, ne neuls cui eo returnar int  
pois, in nulla adjudah contra Ludowig non li juer. »*

(Si Louis tient le serment fait à son frère Charles, et que Charles, mon seigneur, de son côté, ne le tienne pas, si je ne l'en puis détourner, ni moi ni aucun de ceux que j'en pourrai détourner, ne lui donnerons aucune aide contre Louis.)<sup>12</sup>

A ces documents, dont l'intérêt est purement *linguistique*, il faut joindre *les premiers essais littéraires en langue romane*.

Le plus ancien *est La Cantilène de Sainte Eulalie* (vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle) et présente l'histoire d'une jeune fille chrétienne et martyre, condamnée à être brûlée vive parce qu'elle avait insulté les dieux païens; elle souhaite conserver sa virginité et sa foi dans le Christ plutôt que de succomber au diable (diaule) et à la déchéance morale.

---

<sup>11</sup> André, Lagarde, Laurent, Michard, *Moyen Age* (les grands auteurs du programme), Paris, Bordas, 1963, p. VIII.

<sup>12</sup> Jean Demogeot, *Textes classiques de la littérature française*, Paris, Hachette, 1895, p. 4.